



# COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 16 MAI 2023

**Présents** : M. Maillet - M. Lacour - Mme Cyprien - M. Lutz - M. N'Diaye

**Absents excusés** : M. Moukrim -

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

### POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

**ART 20.3** Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

## COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE  
CATÉGORIE  
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

## COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



## COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

## ATTENTION

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

## INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

## RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.  
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



## COURRIERS

### SANNOIS ST GRATIEN ENT

Footclubs du 10/05/2023

CVO U18F

ENT SSG SOISY ANDILLY MARGENCY 1 / SARCELLES AAS 2

Changement de date de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 20/05/2023 à 16h00 Stade Auguste Delaune à St Gratien.

Accord des deux clubs.

### SANNOIS ST GRATIEN ENT

Footclubs du 10/05/2023

CVO U15F

ENT SSG SOISY ANDILLY MARGENCY 1 / SARCELLES AAS 1

Changement de date et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 20/05/2023 à 14h00.

Accord des deux clubs.

### ERMONT AS

Footclubs du 10/05/2023

CVO U14

ERMONT AS 1 / SARCELLES AAS 1

Changement de date de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 17/05/2023 à 18h15.

Accord des deux clubs.

### COSMO TAVERNY

Footclubs du 11/05/2023

CVO SENIORS F

COSMO TAVERNY 1 / SARCELLES AAS 1

Changement de date de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 24/05/2023 à 20h15.

Accord des deux clubs.

### SARCELLES AAS

Footclubs du 15/05/2023

CVO U16

SARCELLES AAS 1 / COSMO TAVERNY 1

Changement de date de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 21/05/2023.

Accord des deux clubs.

### ST BRICE FC

Footclubs du 12/05/2023

CVO U18

SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / ST BRICE FC 1

Changement de date de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 21/05/2023 à 14h00.

Accord des deux clubs.



SAINT OUEN L'AUMONE AS

Footclubs du 16/05/2023

CVO U18

SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / ENT SSG 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 16h00.

Accord des deux clubs.

La commission souhaite recevoir le représentant de l'ES Herblay le mardi 09/05/23 à 17h concernant l'organisation des Coupes du Comité du 18 MAI 2023

La Commission souhaite recevoir le Président de Gonesse pour le mardi 09/5/2023 dans l'après-midi.

## APPEL A CANDIDATURE COUPE COMITE

La commission des Coupes vous informe que la candidature du ES HERBLAY a été validé par le Comité Directeur.

LE 18 MAI 2023

Merci pour votre candidature.

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : MME Cyprien